



HAL
open science

L'après guerre civile : les étapes de la réconciliation nationale

Luis Martinez

► **To cite this version:**

| Luis Martinez. L'après guerre civile : les étapes de la réconciliation nationale. 2000. <hal-01064877>

HAL Id: hal-01064877

<https://sciencespo.hal.science/hal-01064877v1>

Preprint submitted on 17 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'APRES GUERRE CIVILE : LES ETAPES DE LA RECONCILIATION NATIONALE

Luis Martinez

Entre 1993 et 1997, trois défis menaçaient le régime algérien : la mise en place d'une alternative politique regroupée sous la communauté catholique de Sant' Egidio à Rome, le développement d'une guérilla islamiste et la faillite financière de l'Etat. En juin 1997, à l'exception du FIS, les partis qui composaient le "front du refus" participent aux élections législatives et acceptent de siéger à l'Assemblée nationale. En septembre, le bras armé du FIS, l'Armée islamique du salut, lance un appel unilatéral à la trêve, entrée en vigueur le 1er octobre. Menacé de cessation de paiement en 1993, le gouvernement d'Ahmed Ouyahyia annonce à la fin de l'année 1997 que le gouvernement dispose de huit milliards et demi de dollars de réserve de change et qu'il n'escomptait pas reconduire le plan d'ajustement structurel en 1998. En l'espace de quelques années le régime parvient à renverser la situation en sa faveur : au bord de l'effondrement en 1993, il qualifie la violence de "terrorisme résiduel" en 1997. Et pourtant, à la surprise générale, le 11 septembre 1998, le président Liamine Zéroual annonce la tenue d'une élection présidentielle anticipée en février puis reportée en avril 1999.

Le rétablissement du régime ne s'accompagne pas d'un retour à la paix civile. Certes la violence a cessé de prendre l'aspect massif qui la caractérisait entre 1993 et 1995 où parfois plus de 500 victimes succombaient par semaine¹. Depuis 1997 la plupart des estimations évaluent à moins de cinq cents morts par mois. Ces chiffres plaident en faveur de la thèse du régime d'une amélioration de la "situation sécuritaire". Cette évolution de la guerre s'accompagne d'un changement de nature de la violence. De politique, la violence s'est

¹ Rémy Leveau (dir.), *L'Algérie dans la guerre*, Bruxelles, Presses de Sciences Po, 1995.

"généralisée" en suivant sa propre dynamique car libérée des causes initiales qui l'avaient déclenchée. Daniel Pécaut précise comment la "violence généralisée" en Colombie a suivi sa propre logique en "traversant aussi bien les rapports sociaux que les relations interindividuelles, incluant le fonctionnement institutionnel autant que sur les valeurs sociales, la violence généralisée n'a plus affaire à un contexte qui lui serait extérieur et n'admet plus l'intervention d'aucun tiers (...) Elle apparaît comme un processus banal, offrant des opportunités, suscitant des accommodements, comportant des normes et régulations²". En Algérie la multiplication des acteurs a rendu progressivement illisible la violence. L'émergence de nombreux groupes paramilitaires (miliciens, "escadrons de la mort", unités spéciales etc.) et la scission permanente des groupes armés islamistes ont transformé la nature de la guerre en imposant leurs logiques de guerre. Paradoxalement le risque de la "violence généralisée", illustrée par la série de massacres de civils au cours de l'année 1997, a suscité au sein de l'armée et des islamistes du couple AIS-FIS les conditions de réconciliation. Ce thème a été au cœur de la campagne pour l'élection présidentielle du 16 avril 1999.

Les massacres de civils : révélateurs de l'effondrement de la communauté nationale

Les massacres de civils ont révélé l'effondrement de la communauté nationale. Jusque-là, Algériens et observateurs de la scène politique refusaient le qualificatif de guerre civile³. Les tueries collectives d'enfants, de femmes et de vieillards au cours de l'année 1996-1997 ont accéléré la prise de conscience de la classe politique nationale ainsi que de la communauté internationale, du drame qui se joue à huit clos. Les massacres constituent un tournant dans la guerre civile. Ils ont provoqué la sortie du couple FIS-AIS de la logique de la lutte armée et ont rendu intenable la thèse gouvernementale d'un "terrorisme résiduel". Soucieux de rétablir l'ossature de la communauté nationale, les dirigeants du FIS-AIS et de l'état-major ont entrepris des négociations. Mais ces deux acteurs ne parviennent pas à étendre leur hégémonie dans leur camp respectif : GIA et groupes paramilitaires continuent à semer la terreur.

² Daniel Pécaut, "De la banalité de la violence à la terreur : le cas colombien", *Cultures et Conflits*, 24/25, 1996-1997, p.154

³ Voir Omar Carlier, "Guerre civile, violence intime et socialisation culturelle (1954-1988), Jean Hannoyer (dir.), *Guerres civiles*, Paris, Karthala, 1999, p.69-105

Les effets politico-militaires des massacres des civils

Bien qu'elle soit parvenue, de façon surprenante, à prendre le dessus sur les maquisards islamistes, l'armée algérienne sort profondément affaiblie de sa relative victoire⁴. Au cours de l'été 1997, au moment où l'armée algérienne est à même de démontrer sa suprématie grâce à un appel à la trêve unilatéral et sans condition de l'AIS, se perpétue une série de massacres de civils dans des petites localités à la périphérie d'Alger, qui entache profondément l'institution militaire⁵. Elle est aux prises avec de virulentes accusations d'organisations internationales de défense des droits de l'homme. Celles-ci soulignent comment certains massacres ont été perpétrés à proximité de casernes et qu'il est difficilement compréhensible que des groupes armés islamistes d'au moins 100 hommes puissent circuler aussi librement dans la première région militaire, qui regroupe environ 80 000 hommes. En somme, l'armée est accusée de responsabilité indirecte voire directe dans ces massacres⁶ revendiqués par le GIA. L'armée est soupçonnée d'avoir laisser faire les groupes armés selon le motif que les populations civiles ont le devoir de s'armer afin d'assumer leur autodéfense.

Ces massacres attirent pour la première fois depuis le début du conflit en 1992, l'intérêt de la communauté internationale. Celle-ci réclame des explications sur le drame à huit clos qui se déroule en Algérie. Le risque d'une internationalisation de la question algérienne est perçu par les dirigeants militaires comme une menace majeure. Pourtant en juin 1997, à la suite de l'organisation des élections législatives, l'armée n'hésitait pas à affirmer son succès : "Avec la tenue des élections législatives dans des conditions normales et avec la participation de l'ensemble de la classe politique, l'Algérie s'apprête en toute confiance à entrer dans le troisième millénaire parce que dotée d'un régime démocratique où les sensibilités politiques cohabitent et se disputent l'honneur de la servir le mieux. Le juin 1962 le peuple algérien avait chassé l'occupant colonialiste, le 5 Juin 1997, l'Algérie a chassé l'extrémisme tout en offrant au monde l'image de la maturité et de la profondeur civilisationnelle de son peuple⁷". La série de massacres qui ensanglante la Mitidja à partir de l'été 1997 remet en question la certitude selon laquelle "le terrorisme est résiduel".

⁴ L'armée est convaincue que le rapport de force est en sa faveur depuis 1995. L'interview du Général X à la revue *Politique Internationale* est révélateur : "En termes militaires, nous lui (GIA) avons brisé l'échine vers la fin 1994. La pire période a été le printemps 1994, lorsque le GIA et, dans une moindre mesure, l'AIS ont pris l'initiative dans plusieurs zones en attaquant des cibles économiques et militaires (...) A un moment donné, certaines portions du territoire national étaient devenues des zones interdites à la plupart des citoyens. Mais depuis 1995, le vent a définitivement tourné". *Politique internationale*, 79, printemps 1998, p. 24.

⁵ Les massacres de Raïs le 29 août 1997 (200 à 300 morts), Beni Mesous le 6 septembre (200 morts) et Bentalha le 22 septembre (200 à 300).

⁶ Le journal britannique *The Observer*, daté du 11 janvier 1998, affirme détenir des preuves que des massacres sont perpétrés par les forces de sécurité.

⁷ *Le Djeich*, juillet 1997.

Ces tueries collectives ôtent à l'armée le bénéfice des résultats de sa politique sécuritaire menée depuis l'interruption du processus électoral. En effet, de façon surprenante, le régime militaire était parvenu à "éradiquer" les multiples groupes armés islamistes et à la faveur d'une "guerre totale" à "faire changer la peur de camp"⁸. Aussi, en 1997, les partis politiques de l'opposition, partisans d'une solution politique pacifique, sont contraints de reconnaître l'évidence : l'armée algérienne est redevenue un acteur hégémonique et son succès sur la guérilla islamiste est incontestable. L'organisation des élections législatives les place devant le dilemme de ne pas participer au scrutin mais au risque de la marginalisation, ou s'engager dans un processus de normalisation politique et donc de participer aux élections législatives. Le rapatriement de l'opposition, regroupée sous la communauté catholique de Sant'Egidio à Rome, vers l'Assemblée Nationale apparaissait comme le couronnement de son succès. En effet un tel processus symbolisait le retour de la légitimité du régime au regard de sa classe politique. La réintégration des partis politiques de l'opposition dans le système constituait le "début de la fin de la crise", l'organisation des élections communales de novembre 1997 représentait "la fin prochaine des difficultés de l'Algérie" car le "processus de parachèvement de l'édification institutionnelle touche à sa fin". Dans la perspective des dirigeants militaires, les élections communales de juin 1990 avaient ouvert la boîte de pandore et laissaient sortir le FIS, les élections de novembre 1997 refermaient la boîte de pandore et dotaient l'Algérie de représentants "élus" à tous les échelons politiques.

Les massacres qui sont perpétrés entre les élections législatives de juin et communales de novembre 1997 discréditent ce processus et jettent le doute sur l'institution militaire. Des révélations faites à la presse par d'anciens militaire précisent que "300 escadrons de la mort" agissent sous la responsabilité des services de sécurité et demeurent responsables d'un certain nombre de massacres de civils⁹. Ces tueries placent l'armée au cœur d'une campagne internationale de critiques sur sa responsabilité dans le drame des civils. L'ANP perçoit cette évolution comme une véritable stratégie de guerre menée à son encontre par des "forces occultes"¹⁰ : "la troisième phase de l'attaque des ennemis irréductibles de notre patrie a visé notre institution militaire, l'ANP" souligne l'éditorial de l'armée¹¹.

⁸ Jusqu'en 1995, la perception dominante du rapport de force entre les islamistes et le régime auprès des observateurs et des chancelleries est nettement en faveur des premiers comme l'illustre le texte de Graham E. Fuller, *Algérie : l'intégrisme au pouvoir ?*, Paris, Banon, 1997.

⁹ Marie-Blanche Tahon, *Algérie : la guerre contre les civils*, Québec, ed. Nota Bene, 1998.

¹⁰ La bataille idéologique est importante pour la survie du régime, discréditée l'ANP représente une menace majeure. William B. Quandt souligne les quatre fonctions de survie d'un régime autoritaire : l'idéologie, la répression, payoffs et l'esprit de corps des élites. William B. Quandt, *Between Ballots and Bullets. Algeria's Transition from Authoritarianism*. Washington, D.C, Brookings institution Press, 1997.

¹¹ *Le Djeich*, janvier 1998

Paradoxalement, le processus politique censé "parachever l'édification institutionnelle" et "mettre fin à la crise" dévoile le drame algérien à la communauté internationale¹².

L'impact des massacres sur la guérilla islamiste

Les massacres de civils qui se déroulent au cours de l'année 1996 et atteignent des proportions dramatiques au cours de l'été 1997 divisent profondément la guérilla islamiste. Déjà mise à mal par la politique sécuritaire du régime, la guérilla implose et sombre dans une lutte de factions qui l'affaiblit davantage. Les revendications par le GIA de ces tueries collectives¹³ cristallisent une opposition armée¹⁴ à son action. Déjà la revendication par le GIA de l'assassinat des moines de Tibhérine avait provoqué un début de scission au sein de cette organisation armée. Hassan Hattab s'était désolidarisé de l'émir Antar Zouabri et avait créé sa propre guérilla dans les maquis de Kabylie. En 1996, Kertani quittait le GIA et formait le Mouvement Islamique de la Daawa et du Djihâd. Mais la campagne de massacres de civils génère plus que des scissions, elle impulse une dynamique de lutte armée menée par l' AIS et accompagnée par de nombreux groupes islamistes autonomes, contre le GIA. Ce dernier est clairement accusé d' être infiltré par les services de sécurité et sa campagne meurtrière s'explique par la volonté de discréditer toute la guérilla islamiste en jetant l'opprobre sur les moudjahiddin (combattants de la Foi)¹⁵. Au cours du mois de février 1997, la presse algérienne se fait l'écho des multiples accrochages dans le Djebel el Abtal et la région de Mascara, entre les compagnies (Kataeb) de l' AIS et les groupes armés, "djamaat" d'Antar Zouabri¹⁶. L'émir Abderahmane Abou Djamil : "réaffirme sa promesse de combattre les groupuscules qui ont commis ces crimes et les ont revendiqués dans leurs bulletins par des fatwas autorisant les meurtres des enfants et des femmes"¹⁷. En février 1997, une nouvelle faction islamiste est créée : la Ligue islamique pour la daawa et le djihâd. Elle est dirigée par le cheikh Ali Ben Hadjar, émir de la Katibat le Wafa (régiment de la Fidélité) et élu

¹² Le 19 janvier 1998 une délégation de la "troïka" européenne est arrivée à Alger pour deux jours dans le but d'engager "un dialogue afin de voir comment l'Union européenne peut jouer un rôle constructif dans l'atténuation des souffrances des Algériens". Elle est suivie en février (8-12) d'une délégation de parlementaires européens, dirigée par André Soulier (député UDF). Le 23 juillet, une commission d'information de l'ONU, conduite par Mario Soares, se rend en Algérie pour 15 jours afin de se "renseigner sur la situation en Algérie, pour, après, faire un rapport". Elle rend public son rapport le 16 septembre.

¹³ *Le Hayat*, 24 février 1997, le GIA annonce une "nouvelle phase" dans la guerre et qu'il permet "d'égorger tous les apostats et leurs alliés dans les villes et villages". En juin, un bulletin clandestin, *Le Djemaa*, signé par Mahfoud Assouli, alias Abou le Moundhir justifie les massacres : "Nous répondons à ceux qui nous accusent de tuer aveuglément que nous combattons ceux qui ont trahi et se sont rendus au Taghout (...) Quand vous entendez parler de tueries et d'éborgements dans une ville ou dans un village, sachez qu'il s'agit de partisans de taghout".

¹⁴ Sept moines Trappistes de Tibéhirine sont enlevés le 27 mars et assassinés le 21 mai.

¹⁵ Voir Patrick Denaud, *Algérie, FIS : sa direction parle*, Paris, L'Harmattan, 1997.

¹⁶ *Le Khabar*, 15 février 1997.

¹⁷ Le bulletin *Nour le Misbah* (La clarté du flambeau), n° 18, 2 mars 1997.

du FIS lors des élections législatives de décembre 1991 (wilaya de Médea). Elle s'inscrit en réaction à la dérive meurtrière du GIA d'Antar Zouabri : "Nous appelons les jeunes qui sont toujours dans le GIA à se repentir devant leur Seigneur et à mettre fin à leur égarement, car les carnages qu'ils perpètrent contre le peuple ne s'apparentent en rien à l'Islam, ce sont des actes des services de renseignement, et des suppôts kharidjites qui assassinent les croyants et ménagent les idolâtres"¹⁸.

Les accusations portées contre les services de sécurité s'expliquent par l'opposition de ces derniers à la trêve négociée initialement par le Général major Mohammed Boughaba, responsable de la V^e région militaire (Constantinois). En mai 1996, le major Boughaba entre en contact avec Madani Mezrag, émir de l' AIS. Des négociations à la teneur secrète ont lieu au cours de l'année et débouchent le 21 septembre 1997 sur un appel à la trêve, unilatéral et sans condition de l' AIS, entré en vigueur à partir du premier octobre 1997. En contrepartie, le pouvoir libère le 8 juillet Abdelkader Hachani, mis en détention préventive depuis le 22 janvier 1992, ainsi qu'Abassi Madani, le 16 juillet. Le chef d'état major, le général Mohammed Lamari est en phase d'obtenir grâce à la trêve la "reddition" du couple FIS-AIS. Mais les massacres de civils qui accompagnent la libération des dirigeants historiques du FIS et l'appel à la trêve de l' AIS plonge l'Algérie dans une situation extrême où la rumeur d'un coup d'Etat cesse avec l'appui officiel de l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger à "la politique du président Liamine Zéroual". Pour Madani Merzag, les massacres de civils visent à "faire échouer tout projet susceptible d'animer le pays", car il pourrait "dévoiler l'ennemi qui se cache derrière les abominables massacres et isoler les criminels résidus des extrémistes pervers du GIA" et de préciser "ces pions se sont rués pour se venger du peuple avec une extrême barbarie tuant les hommes sans armes, les femmes, les enfants et les bébés dans des carnages abominables que l'on a rarement vu de pareil dans l'histoire moderne de l'humanité"¹⁹. Les massacres entraînent progressivement une coopération en matière de lutte contre les maquis du GIA entre les unités de l'ANP et les compagnies de l' AIS. Le bras armé du FIS cherche à démontrer sa capacité à imposer la paix dans le camp islamiste, seule condition pour crédibiliser son rôle d'interlocuteur face au pouvoir militaire. En effet la remise en résidence surveillée d'Abassi Madani, à la suite de l'envoi d'une lettre à Kofi Annan dans laquelle il se dit "prêt à lancer un appel pour arrêter l'effusion de sang immédiatement et préparer l'ouverture d'un dialogue sérieux", secrétaire général de l'ONU et l'interdiction faite à A. Hachani de communiquer à la presse, soulignent la marginalisation du FIS au regard de l' AIS, devenu l'interlocuteur privilégié des dirigeants militaires.

¹⁸ Communiqué de naissance de la Ligue islamique pour la Daawa et le Djihâd, 5 février 1997.

¹⁹ Communiqué de la trêve, 21 septembre 1997.

Les effets pervers de la militarisation de la société

La multiplication des massacres de civils s'inscrit dans un contexte caractérisé par la militarisation de la société. Le recours par le gouvernement à l'armement des civils afin de protéger les villages mais aussi de lutter contre les maquis islamistes a contraint une partie de la population à choisir son camp et par là-même à s'exposer à des représailles du camp adverse. La formation de groupes de légitime défense et de brigades de défense communale s'est accompagnée d'une dérive de ces milices à l'encontre des civils suspectés de sympathie voire d'appartenance à la mouvance islamiste. L'encadrement législatif de ces unités paramilitaires n'a pas suffi à les contenir²⁰. En 1997, un rapport établi par la Sécurité de l'Armée évalue à 50 % les "faux barrages" établis par des présumés islamistes se faisant passer pour des agents des forces de sécurité alors qu'ils seraient en réalité l'œuvre des milices²¹. Celles-ci sont accusées de violenter, racketter voir assassiner des civils puis d'en faire retomber la responsabilité sur les groupes armés islamistes. La mise sur pied d'environ 200 000 miliciens a incontestablement facilité la reconquête des "espaces libérés" par la guérilla islamiste. De même que la multiplication des "faux barrages" de miliciens a profondément déstructuré les réseaux d'approvisionnements des maquisards dont certains ont été contraints à se rendre en raison de la précarité de leurs situations²². Entre 1993 et 1996, la force de la guérilla islamiste reposait sur une économie de guerre dont les ressources provenaient du contrôle des axes routiers à l'intérieur du pays²³. A partir de 1996, l'installation de "faux barrages" de miliciens prive la guérilla de ses principales ressources : ils limitent les mouvements des groupes armés islamistes, affaiblissent leur capacité de rançonner les civils et surtout de par leur occupation du terrain, réduisent les possibilités de renouvellement des groupes armés. L'apport des milices dans la relative victoire du régime est indéniable, mais le coût humain et social de l'armement des civils commence à faire ressentir ses effets pervers sur la société.

A partir de 1997, la presse algérienne se fait largement l'écho des méthodes arbitraires et expéditives de nombreux miliciens. En mars, des gardes communaux et des membres de groupes d'autodéfense comparaissent devant des tribunaux algériens, sous l'accusation de :

²⁰ Un décret paru au *Journal officiel* (12 3 1997) définit "les conditions d'exercice de l'action de légitime défense dans un cadre organisé". L'action de "légitime défense" est définie comme une action de "riposte à titre individuel ou dans un cadre organisé, à toute agression, acte de terrorisme ou de subversion, de criminalité ou de délinquance organisée".

²¹ *Courrier International*, 2 octobre 1997.

²² Sur la vie dans les maquis islamistes voir, Baya Gacemi, *Moi, Nadia, femme d'un émir du GIA*, Paris, Seuil, 1998 et Patrick Forestier *Confessions d'un émir du GIA*, Paris, Grasset.

²³ Luis Martinez, "Les groupes islamistes entre guérilla et négoce : vers une consolidation du régime algérien ?", *Les Etudes du CERJ*, n° 3, 1995.

"violation des libertés individuelles et sévices corporels"²⁴. Mais c'est en avril 1998 que le journal *La Tribune* dénonce la dérive des miliciens en révélant l'existence d'un charnier à Relizane contenant les corps de 78 personnes. Le maire de la ville ainsi qu'une douzaine de membres des "patriotes" sont arrêtés car soupçonnés d'être les responsables de ces tueries. En fait ces "révélations" corroborent les informations des organisations internationales de défense des droits de l'homme qui ne cessent de dénoncer la dérive des milices²⁵. L'émergence des milices déplace le champ de la violence, du milieu urbain vers le milieu rural. A l'illisibilité politique de la violence s'ajoute son invisibilité. Pourtant les victimes continuent de prouver, s'il en était besoin, la continuité du conflit. En 1997, l'Observatoire national des droits de l'homme, organisme officiel, recense 4643 personnes tuées dont 4143 en milieu rural²⁶. Dans ces chiffres, l'ONDH n'inclut pas les victimes des massacres de civils, les pertes subies par les forces de sécurité et celles dans les rangs de la guérilla islamiste ! Certes depuis 1997, le niveau de la violence a chuté pour se stabiliser à environ 500 victimes par mois au cours de l'année 1998-1999. L'appel à la trêve de l'AIS, l'augmentation des repentis à la suite de la fatwa de l'imam Le Albani²⁷ et surtout les perspectives d'une réconciliation nationale à la suite de l'annonce de la démission anticipée de Liamine Zéroual expliquent la relative accalmie. La revue mensuelle de l'Armée Nationale populaire n'hésite pas en décembre 1998 dans son éditorial à souligner que : "la situation sécuritaire s'améliore de jour en jour dans notre pays, c'est là une réalité palpable sur le terrain"²⁸.

La démission surprise de Liamine Zéroual

Dans ce contexte de victoire déclarée de l'armée, la démission surprise de Liamine Zéroual apparaît difficilement compréhensible. Toutefois, parmi les facteurs explicatifs de sa démission, la détérioration continue de l'image internationale de l'Algérie semble lui être imputée par l'état-major. Son isolement au sein de la hiérarchie militaire est né de la volonté politique de Liamine Zéroual de se doter d'un parti politique susceptible de se substituer au parti FLN. La création du Rassemblement national démocratique quelques mois avant les élections législatives de 1997, son succès aux élections municipales de novembre 1997

²⁴ *Liberté*, 12 mars 1997.

²⁵ Voir le rapport remis, en mars 1998, par la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) au Comité des droits de l'homme de l'ONU.

²⁶ Observatoire national des droits de l'homme (ONDH). *Rapport Annuel*, 1997.

²⁷ Selon *Le Watan*, 23 mars 1999, 400 islamistes se seraient rendus afin de "libérer leur conscience" à la suite de la fatwa de l'imam Le Albani, décrétant "illégitime le djihad en Algérie". L'imam a déclaré que la politique des GIA en Algérie : "terre d'islam est contraire à la religion".

²⁸ *Le Djeich*, décembre 1998.

consacrent le discrédit du processus électoral²⁹. La dénonciation par l'opposition de fraudes massives lors des scrutins électoraux font planer sur la classe politique la crainte d'un retour aux méthodes électorales de l'Etat-FLN. Certes, l'Algérie retrouve une vie politique, elle met un terme au moribond Haut Comité d'Etat chargé d'assurer la vacance politique. L'arrivée de représentants élus à l'Assemblée nationale et dans les municipalités réhabilitent le gouvernement mais ne suffisent pas à restaurer la légitimité du régime en raison du truquage des élections.

A la dégradation de l'image de l'Algérie sur la scène internationale s'ajoute l'effondrement, hors hydrocarbures, de l'économie algérienne³⁰. La crédibilité financière de l'Algérie est retrouvée à la faveur de la reconstitution des réserves de change en dollars qui atteignent un niveau record de 8,5 milliards de dollars à la fin de 1997. Le rétablissement des grands équilibres macro-économiques inhérent à l'application d'un plan d'ajustement structurel (1994-1998) ramène le service de la dette par rapport aux recettes des exportations à 30 % en 1996 et 35 % en 1997. La hausse du cours du baril de pétrole et l'arrivée massive d'investissements directs dans le secteur des hydrocarbures éloignent l'Algérie du spectre de la cessation de paiement des années 1992 et 1993³¹. En 1998, le gouvernement de Liamine Zéroual est à même de présenter un budget de relance de l'économie algérienne. Dans ce contexte deux facteurs sont susceptibles d'expliquer la démission de Liamine Zéroual : le détournement des dividendes du rétablissement financier par l'entourage du président, en l'occurrence le général Betchine et la chute du cours du baril de pétrole en 1998. En associant son destin politique à celui de son conseiller, Liamine Zéroual s'est exposé aux virulentes critiques de la presse sur le "général import-import". Accusé de bloquer la transition de l'économie rentière vers une économie moderne, le Général Betchine a été contraint à la suite d'une campagne de presse sans précédent à démissionner. Affaibli par le départ de son conseiller, Liamine Zéroual perd peu à peu le bénéfice du rétablissement de l'équilibre financier de l'Algérie en raison de la chute du prix du baril en dessous des dix dollars, amputant les recettes issues de la vente des hydrocarbures de 3,5 milliards de dollars. Le spectre d'un second rééchelonnement se profile si les cours du brut ne remontent pas.

²⁹ Aux élections législatives du 5 juin 1997, le RND obtient officiellement 32,2% des suffrages (taux de participation est de 65,6 %; les autres partis recueillent : MSP : 14,12 %; FLN :13,61 %; Nahda : 8,32 %; FFS : 4,8%; RCD : 4,03 %; PT :1,77 %). Aux élections municipales du 23 octobre 1997 le RND remporte 986 sièges (le FLN : 373; MSP :260; Nahda : 128; FFS : 55; RCD : 50). Ces résultats provoquent une manifestation le 27 octobre à Alger o est dénoncé la "fraude massive" et o sont conspués le Premier ministre, Ahmed Ouyahya et le parti RND qualifié de parti "Trafiquant" ("Rendo, Trabendo").

³⁰ "Algérie : la magie trompeuse des chiffres gonflés", *Nord-Sud-Export*, 9 octobre 1998.

³¹ John P. Entelis, "Sonatrach : The political economy of an Algerian state institution", *Middle East Journal*, 53 (1), winter 1999, pp. 10-27.

Ces événements soulignent l'isolement progressif dans lequel se retrouve Liamine Zéroual. Le RND, son parti politique, et le général Betchin, son conseiller spécial, sont l'objet de violentes critiques qui dénotent la fin du consensus³². L'état major qui avait désigné Liamine Zéroual président de la République en 1994 le rejette à partir de 1997. Ainsi lors des négociations avec l'AIS initialement commencées par le président Liamine Zéroual par l'intermédiaire du général major Boughaba, le général Mohammed Lamari finalise directement les négociations avec l'AIS afin d'ôter au président les attributs de l'homme de la paix. Le temps d'un nouveau président se dessine et l'annonce de l'organisation d'une élection présidentielle anticipée souligne les nouveaux besoins de l'état major. Affaibli, Liamine Zéroual promet néanmoins un scrutin "libre et transparent" et se pose en fondateur de l'alternance politique. Si d'emblée est indiqué que le futur président sera un civil, le doute est jeté quant à l'attitude de l'état major face au déroulement du scrutin à la suite des déclarations favorables au candidat A. Bouteflika par le général Khaled Nezzar³³. Pourtant les critiques portées sur l'armée par les organisations internationales de défense des droits de l'homme depuis les massacres de civils la contraignent à réduire sa visibilité politique. Le chef d'état major de l'ANP, le général Lamari rappelle que l'armée restera neutre dans le déroulement du scrutin. Son éditorial souligne : "Faut-il encore rappeler et souligner que l'institution militaire ne se sent nullement concernée et encore moins responsables, de toute les déclarations, interprétations et autres extrapolations, auxquelles nous assistons, notamment ces derniers temps, tantôt colportées, tantôt galvaudées par toutes sortes d'acteurs de la scène nationale"³⁴.

La réconciliation : les espoirs déçus de l'élection présidentielle

Le "succès" du régime militaire face aux trois défis qui le menaçaient (alternance politique pacifique, développement d'une guérilla et risque de cessation de paiement) ne permet pas de ramener la paix civile en Algérie. La communauté nationale semble brisée après sept années de guerre civile. Les effets sociaux de la violence et des réformes économiques deviennent manifestes : développement de la précarité, du banditisme, de la mendicité et de la prostitution. La victoire de l'armée sur les islamistes laisse apparaître ses effets pervers

³² Voir la "Lettre ouverte à Mohamed Betchine", *Le Watan*, 13 octobre 1998.

³³ Les déclarations du général-major Khaled Nezzar sur Abdelaziz Bouteflika ont évolué au cours de l'année. Le 12 septembre 1998, il déclarait : "Il n'était qu'une marionnette articulée par les pans du burnous du défunt Houari Boumediene". Mais le 11 janvier 1999 ses propos étaient entièrement différents : "Mon choix personnel était vite fait et allait dans le sens de Si Abdelkader car, à mon avis, il est celui qui dispose des meilleurs atouts pour sortir le pays de sa crise". Entre temps il semble que ce soit le général major Larbi Belkheir qui ait réussi à convaincre "les deux hommes d'enterrer la hache de guerre". *Algérie confidentiel*, 12 décembre 1998.

³⁴ *Le Djeich*, février 1999.

sur le plan social car aux ravages de la violence politique s'ajoutent les risques d'une explosion sociale inhérente aux mutations économiques. L'incapacité de l'armée à transformer sur le plan politique ses résultats obtenus sur le plan militaire souligne les difficultés à terminer une guerre civile³⁵. Les divergences qui émanent de l'état-major depuis l'appel à la trêve de l'AIS, en octobre 1997, démontrent que le consensus qui régnait dans la lutte armée contre les islamistes ne se renouvelle pas dans la question de la place du couple AIS-FIS dans l'après-guerre civile. Pour les dirigeants du FIS, le départ de Liamine Zéroual est considéré comme "une chance pour l'Algérie" car il favorise les conditions d'une réconciliation autour d'un nouveau président : "La priorité qui doit être celle du prochain président de la République, c'est de refaire l'union de la nation algérienne et non de contribuer comme Liamine Zéroual à sa division et à son émiettement. Si un candidat à la présidence de la république ne tient pas compte dans son programme des trois éléments suivants : arrêt du bain de sang, souci de l'unité nationale et retour de la stabilité du pays, il n'a aucune chance de voir les suffrages de la majorité des Algériens sur son nom"³⁶.

La question du FIS

L'opinion publique algérienne croyait, après l'annonce faite par Liamine Zéroual, que le "dossier du FIS" était "définitivement clos". L'élection présidentielle d'avril 1999 a démenti ce jugement. Depuis la dissolution du FIS en mars 1992, jamais, en Algérie, le débat officiel autour de ce parti n'a été aussi présent. A. Bouteflika, candidat "indépendant", bien que soutenu par le RND (Rassemblement national pour la démocratie), le FLN, l'UGTA (l'Union générale des travailleurs algériens) et l'UNEA (l'Union nationale des étudiants algériens) a précisé lors de sa campagne électorale qu'il n'avait : "aucune haine à l'égard du FIS" et qu'il croyait à une possible : "fraternité avec les 'ex-gens du FIS' qui n'ont pas sali leurs mains : les portes sont ouvertes à tous les égarés, mais je ne veux pas de ceux qui ont les mains tâchées de sang"³⁷. Paradoxalement les islamistes du FIS sont apparus, sept ans après l'interruption du processus électoral, au cœur de la campagne électorale. Parmi les sept candidats A. Bouteflika, Y. Khatib, Mokdad Sifi, Mouloud Hamrouche, Ahmed Taleb Ibrahimi, A. Djaballah, Hocine Aït Ahmed, la question de la réconciliation nationale est au centre de leur campagne.

³⁵ Voir les difficultés de retrouver la paix en Afrique orientale et australe dans Roland Marchal et Christine Messiant, 1997. *Les chemins de la guerre et de la paix*. Paris : Karthala.

³⁶ "Une chance pour l'Algérie", *Le Ribat*, 25 décembre 1998.

³⁷ *Le Watan*, 8 avril 1999.

La réémergence du débat en Algérie sur la place des islamistes dans le champ politique demeure sans comparaison avec celui du début de la décennie³⁸. Les islamistes du FIS ont été vaincus militairement par le régime, dédoublés par des partis islamistes dits modérés (MSP et Ennahda) et ont éclaté en une multitude de représentants du "parti dissous" à l'étranger. Les généraux avaient pour objectif au cours de la guerre de "faire changer la peur de camp", la mise sur pied d'un redoutable appareil de guerre composé de miliciens, de gardes communaux et d'unités spéciales chargées de la lutte anti-terroriste a permis de le réaliser. Ils ambitionnaient de rendre néant le risque islamiste sur le plan politique : la dissolution du FIS, l'intégration du Hamas-MSP dans le gouvernement, l'organisation d'élections législatives puis municipales et la modification de la Constitution ont réduit la menace politique des islamistes. Face à ce constat l'IEFE (Instance exécutive du FIS à l'étranger dirigée par Rabah Kébir) a pour la première fois appelé les électeurs de l'ex-FIS à voter en masse pour A. T. Ibrahim, le candidat le plus à même pour l'ex-FIS de réconcilier les Algériens³⁹. Mais la rhétorique autour de la réconciliation nationale est hypothéquée par la multiplication des courants islamistes au cours de cette décennie. L'émergence du thème de la réconciliation nationale place au premier plan la question de la réhabilitation du FIS et par conséquent soulève le problème du devenir du parti MSP.

L'échec du parti Hamas

Evincé de l'élection présidentielle pour "défaut d'attestation à la participation de la lutte de libération nationale", Mahfoudh Nahnah, président du MSP, apparaît à première vue comme le grand perdant de cette élection. En effet sa percée lors de l'élection présidentielle de novembre 1995 lui laissait escompter un meilleur avenir. Chargé de récupérer l'électorat de l'ex-FIS, le MSP avait su habilement entretenir son rôle d'intermédiaire entre les militaires et les islamistes du FIS. Sa participation au gouvernement lui attribuait une certaine marge de manœuvre tant sur le plan financier que social. Son entrisme dans l'Etat était perçu par les

³⁸ Michael Willis, *The Islamist Challenge in Algeria*, Ithaca Press, 1996.

³⁹ Dans son communiqué du 6 avril, l'IEFE justifie son choix : "L'étape que vous traversez est certainement délicate et sensible. Les élections présidentielles auxquelles vous êtes appelés ce 15 avril représentent un tournant critique dans votre existence. Vous êtes appelés à participer avec force, densité et courage afin d'imposer, à tous, vos aspirations à la paix, à la stabilité, à la réconciliation et à la justice. Ne laissez plus l'occasion à ceux qui veulent disposer de votre sort, jeter les doutes sur vos constantes et exploiter votre sang et vos larmes (...). Nous voyons dans le candidat indépendant, le Dr. Ahmed Taleb Ibrahim l'homme le plus apte à rassembler les Algériens et le plus habilité à sortir le pays de la tragédie". Dans son programme de campagne électorale, A. T. Ibrahim précise que : "L'option strictement sécuritaire a montré ses limites car elle a sous-estimé les autres dimensions de la crise qui secouent le pays et dont la plus importante est celle qui est d'essence politique", il appelle à un "dialogue fécond", au "traitement de la question des disparus" et à la "réhabilitation de l'Etat" dont le "déficit de confiance accumulé par une longue pratique d'arbitraire de l'Etat envers les citoyens et l'abandon des valeurs traditionnelles de justice et d'équité ont conduit à une perte incontestable d'autorité et de crédit".

"éradicateurs" comme une menace aussi dangereuse que celle du FIS en son temps. Fidèle à la stratégie des Frères musulmans, Mahfoudh Nahnah ne revendique pas le pouvoir mais des responsabilités au sein de l'Etat, seule tactique susceptible de banaliser les mouvements prônant l'islamisation des mœurs⁴⁰ et par là même d'édifier une "contre société". Pour assumer un tel choix, le parti Hamas a accepté le référendum sur les modifications de la Constitution en novembre 1996 et le truquage des élections législatives de juin et municipales d'octobre en 1997. Contraint de changer de sigle, en raison de la nouvelle loi sur les partis politiques (interdiction de mentionner l'appartenance religieuse et ethnique), le Hamas devient le MSP. Son président, trois ans après avoir approuvé les modifications sur la Constitution, est évincé de la course présidentielle en raison de sa difficulté à prouver sa participation à la guerre de libération. Comme le précise la loi, les candidats nés avant le 1er juillet 1942 doivent fournir l'attestation de leur participation. Or, Tayeb Seddiki, président de la Commission nationale de reconnaissance refuse d'octroyer la qualité de "moudjahid" à M. Nahnah, en dépit des attestations qu'il avait fournies⁴¹. Evincé de la présidentielle, M. Nahnah a appelé à une manifestation le 25 mars à Alger afin de dénoncer le verdict de la Cour Constitutionnelle, qualifié par son parti : "d'illégal". La direction du MSP fait savoir aussitôt qu'elle ne "cautionnera jamais l'homme du consensus", appellation d'Abdellaliz Bouteflika. Flexible, M. Nahnah impose à son parti l'évidence. Le coût politique d'une rupture serait fatal à son mouvement. Aussi, il annule la manifestation prévue le 25 mars et "négocie" avec le futur président sa participation au futur gouvernement. Fidèle à sa stratégie, l'islamisation des mœurs passe par une soumission politique. Les transformations sociales de l'Algérie au cours de la décennie quatre-vingt dix lui donnent raison car si le principal parti islamiste a été défait par l'armée, l'idéologie du FIS n'a-t-elle pas imprégnée la vie quotidienne ? M. Nahnah le précise : "Les partis assument leurs responsabilités devant leurs militants et devant le peuple pour construire l'Etat algérien dans le respect des principes de l'islam"⁴². Le choix en faveur de M. Bouteflika résulte aussi de la crainte que le futur président utilisent un autre parti islamiste de service, en l'occurrence le parti Ennahda.

La lutte pour le contrôle de ce parti a opposé A. Djaballah et Lahbib Adami. Ce dernier sort vainqueur et évince le fondateur du mouvement. M. Adami, nouveau président du mouvement appelle aussitôt à voter pour A. Bouteflika, il précise : "seul le candidat Bouteflika est en mesure de trouver les solutions appropriées à cette crise, car il est porteur

⁴⁰ John P. Entelis, "Political Islam in the Maghreb. The Nonviolent Dimension" in *Islam, Democracy, and the State in North Africa*, J. P. Entelis (ed.). Indiana University Press, p. 43-75, 1997.

⁴¹ M. Nahnah a adressé un mémorandum le 14 mars 1999 au président de la Commission nationale indépendante de la surveillance d'élection présidentielle (CNISEP) afin de souligner "l'irrégularité anticonstitutionnelle de la décision prise par le conseil constitutionnel" !

⁴² *Le Watan*, 11 avril 1999.

d'un projet de société qui tire ses fondements de la réalité du peuple algérien et de ses aspirations". A. Djaballah, candidat à l'élection présidentielle ne peut donc compter sur son propre parti ! Il en tire la conclusion et crée un nouveau parti politique, le Mouvement de la réforme nationale (MRN). Compagnon de route de nombreux islamistes du FIS (à l'instar de Rabah Kébir), A. Djaballah dénonce les travers de l'opportunisme politique : "la scène politique ne réserve pas de place à ceux qui excellent dans l'art de la mendicité. C'est précisément la quête de hauts postes qui a empêché notre mouvement d'aller de l'avant et qui, en revanche, a produit la dissension et les clivages". Fidèle a ses engagements et à ses amis, A. Djaballah réclame le 9 mars à la télévision : l'amnistie des islamistes armés, la réhabilitation du FIS et la libération des prisonniers politiques.

Le choix politique du MSP et de la Nahda ne relève pas du simple opportunisme comme le soulignent trop rapidement ses détracteurs. Il s'inscrit dans une stratégie qui a porté ses fruits. Le candidat dit "islamo-nationaliste", A. T. Ibrahimi, fils de cheikh Bachir Ibrahimi, ancien président de l'Association des Oulémas, est un islamiste-réformiste prônant l'arabisation, plusieurs fois ministre sous la présidence de Chadli Bendjedid. Les partis islamistes qui soutiennent A. Bouteflika s'inspirent de cette tactique.

Les mutations politiques du FIS

Pour la première fois depuis l'interruption du processus électoral en décembre 1991, les représentants du FIS ont appelé à la participation de leurs électeurs à une élection. Dans son communiqué l'IEFE souligne : "Après avoir pris connaissance, avec une attention et un sérieux particuliers, des programmes des candidats à la prochaine présidentielle et après les avoir minutieusement évalués, nous constatons avec une grande satisfaction l'orientation positive de la plupart des candidats vers la réconciliation et la concrétisation de la paix et de la justice sociale dans le pays. Cependant, nous voyons dans le candidat indépendant, le Dr. Ahmed Taleb Ibrahimi l'homme le plus apte à rassembler les Algériens et le plus habilité à sortir le pays de sa tragédie (...) Votez en masse et avec courage appuyant et soutenant l'effort du Dr. Ahmed Taleb Ibrahimi qui oeuvre sincèrement à la concrétisation du bien et à la réalisation des espoirs de la nation". Pour quelles raisons l'IEFE s'est-elle engagée à soutenir le candidat A. T. Ibrahimi ? Plusieurs facteurs contribuent à expliquer la rupture opérée par les dirigeants de l'IEFE.

Le risque d'une marginalisation des dirigeants politiques au profit de l' AIS comme l'ont illustré les négociations portant sur la trêve. L'opacité qui avait entouré l'annonce d'une trêve

unilatérale et sans condition de l' AIS en octobre 1997 avait jeté le trouble sur la nature des relations qu'entretenait Madani Merzag, émir national de l' AIS, avec des officiers de l'armée. La crainte de voir la hiérarchie militaire privilégier une négociation avec les "moudjahidins" au détriment des élus du "parti dissous", laissait planer le spectre de la suprématie des militaires du FIS sur les politiques. L'IEFE avait dû s'en remettre au fait accompli et accepter la trêve alors même que Abassi Madani aussitôt libéré (juillet 1997) était remis en résidence surveillée. La crainte d'une marginalisation de l'IEFE au profit de l' AIS n'a cessé de croître et cela non sans raisons. Car l'impact de la trêve sur la chute du niveau de la violence a été considérable. Comme le souligne un communiqué de l' AIS : "les premiers mois de la trêve ont permis la mise en valeur du degré avancé d'organisation et de discipline des troupes de l' AIS. Sur le terrain, les avantages du cessez-le-feu se sont vite fait sentir : au début hésitantes, les factions armées autonomes ou ayant fait scission du GIA ont rapidement compris l'intérêt de rallier la trêve. Plus d'une trentaine de groupes armés non impliqués dans les massacres de civils soit plus de 3000 combattants ont pu rejoindre le camp de la trêve tout en gardant leur autonomie"⁴³.

L'IEFE a très vite saisi l'opportunité d'une trêve. La montée en puissance des forces de sécurité ne laissait augurer aucune alternative aux islamistes du FIS. Sur le plan militaire comme sur le plan politique, la défaite était reconnue. La trêve apparaissait donc comme une occasion de reconquérir des espaces politiques jusque-là délaissés. Un communiqué paru dans le bulletin de l'IEFE *Le Ribat* était explicite : "A la faveur de la trêve décrétée par l' AIS suivie par une multitude de groupes armés, les militants et les sympathisants du FIS demeurés jusque là en marge de la vie politique active, reconquièrent les espaces et les partisans momentanément démobilisés par une violence stupide et meurtrière"⁴⁴. Le choix de la lutte armée contre le régime, au lendemain de l'interruption du processus électoral, a enclenché le déclin du parti, doublement pénalisé. Dissous il n'en a pas moins été tenu pour responsable de la violence des différentes organisations armées islamistes. Mais la sortie de la guerre du couple FIS-AIS s'inscrit-elle aussi dans une dynamique de déclin de "l'islam révolutionnaire"?⁴⁵

L'annonce d'une élection présidentielle anticipée par Liamine Zéroual constitue pour l'IEFE l'opportunité de se replacer dans le champ politique. En décembre 1998, l'IEFE fait savoir l'intérêt qu'elle porte à l'élection présidentielle anticipée : "le FIS est prêt à jouer le jeu à condition que l'opération s'inscrive dans le cadre de la réconciliation nationale, de l'arrêt de l'effusion de sang et du retour à la souveraineté populaire réelle". Le départ de Liamine

⁴³ *Le Ribat*, octobre 1998.

⁴⁴ *Le Ribat*, janvier 1999.

⁴⁵ Fawaz A. Gerges, "The Decline of Revolutionary Islam in Algeria and Egypt", *Survival*, 41(1), p. 113-125, 1999.

Zéroual constitue pour l'IEFE une "chance pour l'Algérie". L'IEFE n'avait cessé de critiquer l'édifice institutionnel réalisé au cours de ces dernières années (élection présidentielle de 1995, référendum sur la modification de la Constitution en 1996, élections législatives et municipales en 1997). Mis à l'écart de ce processus politique, pour le plus grand profit du parti Hamas de Mahfoudh Nahnah, l'IEFE entend donc participer pleinement au nouveau "chantier politique" qui s'annonce.

Le choix de Mahfoudh Nahnah et du parti Ennahda en faveur d'A. Bouteflika a grandement facilité l'IEFE. En appelant à voter pour A. T. Ibrahim, l'IEFE se démarque de ces deux rivaux qui jusque-là occupaient le champ de la représentation des islamistes, voire les incarnaient comme ce fut le cas lors de l'élection présidentielle de novembre 1995 avec Mahfoudh Nahnah puis lors des élections législatives et municipales de 1997. Car en 1995, l'IEFE ne pouvait appeler à voter en faveur de M. Nahnah, c'eût été faire le jeu du président Liamine Zéroual, pour qui le parti Hamas remplaçait le FIS. En 1999, l'IEFE est à même de démontrer son importance politique, en dépit de sept ans de guerre : "ils (les généraux) savent que le peuple réduit à un état de dépérissement avancé, n'est pas prêt à leur donner sa confiance. Soumis à plusieurs chocs économiques imposés par le FMI, le pays est ruiné (...) La priorité qui doit être celle du prochain président de la République, c'est de refaire l'union de la nation algérienne et non de contribuer comme Liamine Zéroual à sa division et son émiettement"⁴⁶. Convaincus d'être incontournables, dans la perspective d'une transition vers la paix, les dirigeants de l'IEFE, se posent en intermédiaires de la réconciliation. Après avoir souligné les échecs successifs des sorties de crise par les divers gouvernements depuis 1992, l'IEFE espère que l'évidence soit enfin reconnue : les islamistes du FIS demeurent toujours au centre de la vie politique.

Enfin le dernier argument qui amène l'IEFE à opérer une rupture dans son comportement politique repose sur la conviction que le retour à la paix passe inéluctablement par la réhabilitation du FIS. Depuis la trêve, l'IEFE s'est évertué à démontrer son sens des responsabilités. En premier lieu, les dirigeants du FIS n'ont eu de cesse de critiquer les massacres de civils perpétrés par le GIA. Afin de démontrer l'hérésie de tels actes, l'IEFE a mobilisé les figures emblématiques de l'islam dans le monde et a obtenu la condamnation par les cheikhs des principales organisations internationales⁴⁷ des assassinats du GIA. Le communiqué précise que : "les savants de l'islam sont unanimes pour considérer les accusations d'apostasie, celles lancées contre la majorité des musulmans, comme une

⁴⁶ *Le Ribat*, décembre 1998.

⁴⁷ Les principaux signataires sont Cheikh Mustapha Machour, le guide des Frères musulmans ; Ghulam A'dham, émir de la Jamaat Islami du Bangladesh ; Abdessalem Yassine, président de l'association El Adl oua el Ihsane du Maroc ; Ahmed Yassine, leader spirituel du Hamas palestinien, Rached Ghanouchi, président d'Ennahda de Tunisie etc.

ignominie à cause du grand mal que ce genre d'accusations peut provoquer, à l'instar du cas des Kharédjites"⁴⁸.

En fait l'IEFE dérive progressivement vers des positions semblables à celles du parti MSP de M.Nahnah qui soulignait que "l'on ne peut discuter avec des minots" à propos des émirs du GIA, en raison de l'extrême faiblesse de leurs connaissances coraniques. La condamnation du GIA par l'IEFE, son soutien à T. Ibrahimi et ses appels incessants à la réconciliation démontrent la volonté des dirigeants islamistes d'une relégislation de leur mouvement et cela au prix d'un reniement de nombreux principes. En effet en contradiction avec les principes prônés durant sa "période infantile" (1990-1991), les représentants du FIS à l'étranger ne réclament plus l'instauration d'un Etat islamique et considèrent la démocratie comme le meilleur des régimes. Les islamistes du FIS ont au cours de la guerre civile opéré une profonde mutation de leur idéologie. Ils sont conscients que le radicalisme dont ils étaient porteurs leur a été fatal. L'engagement du couple IEFE-AIS dans la campagne pour les présidentielles au profit de T. Ibrahimi n'est pas sans risques. Car il suppose l'acceptation de règles du jeu imposées par l'armée et dont l'effet est toujours défavorable aux partis politiques. La trajectoire du parti de M. Nahnah démontre, s'il en était besoin, la capacité d'endurance et de résistance que doit endurer un parti soucieux de jouer la légalité. La sortie du FIS de la clandestinité politique pour une entrée dans une scène politique entièrement contrôlée est à même de désenchanter les sympathisants. Mais l'engagement de l'IEFE dans cette élection présidentielle dont le vainqueur était annoncé depuis des mois, en l'occurrence A. Bouteflika, n'est-il pas susceptible de compromettre les dirigeants islamistes qui auraient engagé le mouvement dans une élection "truquée" ?

La volonté de l'IEFE de normaliser ses relations avec le régime provoque des critiques. Le réajustement de la structure du mouvement opéré ces derniers temps par Rabah Kébir l'illustre amplement. Le remplacement de Qamar Eddine Kherbane au poste de vice-président par Abdelkrim Ghémati souligne la volonté de minimiser les critiques portées contre le régime. Exclu du FIS, Q.E. Kherbane organise à Londres en avril un "comité préparatoire" afin de réorganiser la représentation du FIS à l'étranger. Le "comité préparatoire" a été fondé précise Kherbane : "après la défaite de tous les partis politiques devant la junte militaire". Et contrairement à l'IEFE, Kherbane encourage les "moudjahiddins" et "tous ceux qui luttent contre le régime et ne s'attaquent pas aux innocents". Dans le communiqué de "soutien et de fidélité", des représentants de l'ex-FIS comme Anouar

⁴⁸ Voir l'analyse des motifs religieux dans la violence dans Abderrahmane Moussaoui, "La violence en Algérie : des crises et des châtements." *Cahiers d'études africaines*, 38 (150-152), p. 245-269, 1998.

Haddam, Ahmed Zaoui⁴⁹, Qamar Eddine Kherbane, Moussa Kraouche, Abdallah Massaï affirment : "Le FIS n'accepte pas la paix à n'importe quel prix". Regroupés autour d'un Conseil de coordination à l'Étranger (CCE), ses représentants affirment que : "la direction authentique du FIS n'entrera en aucune façon dans des manœuvres qui ne feraient que prolonger la vie de la dictature et encourager ses noirs desseins. Elle ne sera pas non plus un cheval de Troie qui permettrait la réalisation de quelque gain électoraliste". Contrairement à l'IEFE, le CCE n'appelle pas à voter en faveur d'un candidat à l'élection présidentielle. Pour le CCE, les conditions de cette élection démontrent que le résultat est connu d'avance et par conséquent engager le FIS dans ce processus politique est un gage de caution envers un régime considéré comme "illégitime". La portée en Algérie des prises de position du CCE demeure marginale. Elle est relative à l'affaiblissement régulier des groupes armés islamistes sur le terrain. L'attitude radicale du CCE pouvait obtenir une certaine audience entre 1992 et 1995, mais depuis que la lassitude et le désenchantement ont imprégné les électeurs du FIS, de tels propos apparaissent en décalage avec l'évolution sociale et politique des sympathisants du FIS, davantage portés vers la réconciliation et la paix.

Sept années après sa dissolution, le FIS n'est pas mort. Durant la campagne électorale, des slogans ont réapparu dans les communes où ce parti avait réalisé des scores avoisinants les 70% lors des élections législatives de décembre 1991. Le soutien logistique apporté par des anciens dirigeants du FIS, comme Abdelkader Hachani, à Ahmed Taleb Ibrahim n'est sans doute pas étranger à cette réémergence du parti. Mais c'est surtout la dénonciation par les dirigeants du FIS à l'étranger des massacres de civils qui ont ensanglanté la Mitidja au cours de l'année 1997 qui a permis au mouvement de garder la sympathie et la confiance de son jeune électorat. L'annonce d'une trêve par l' AIS, effective depuis 1997, a facilité la reprise d'un travail social et politique des anciens militants dans les communes dirigées par les élus du parti entre 1990 et 1991. La reconnaissance explicite de l'échec de la stratégie de la violence, tant par l' AIS que par le FIS, a constitué la base pour élaborer une nouvelle politique dont la finalité est la réhabilitation d'un parti islamiste, soucieux de respecter la légalité et la pluralité politique de l'Algérie⁵⁰. Le FIS se devait de réagir car la responsabilité de la dérive meurtrière de certains groupes armés islamistes au cours de ces dernières années lui a été imputée. Car pour le régime la violence des émirs est le produit de l'endoctrinement religieux d'une certaine jeunesse durant la période légale du FIS.

⁴⁹ Ahmed Zaoui préside le CCFIS (conseil de coordination du FIS) organisation constituée en octobre 1997. Le bureau provisoire est constitué de A. Boughanem, M. Mustapha Habes, R. Ziani-Cherif, A. Simozrag, A. Ali-Ammar, M. Kraouche, A. Lediri et S. Lahlali.

⁵⁰ Les signes de la mutation politique sont apparus avec la publication, en mai 1997, d'un document intitulé : "Pour une stratégie de sortie de crise en Algérie".

Le désenchantement national

Aussi en dépit des appels "à voter en masse" de l'IEFE et de l'AIS, l'électorat islamiste de base avait finalement peu de raisons de participer à l'élection présidentielle. Depuis l'annonce de la candidature d'A. Bouteflika, de nombreux indicateurs sont venus renforcer l'idée que les jeux étaient faits d'avance. Le soutien à M. Bouteflika des principales organisations politiques et administratives comme le FLN, le RND, l'UGTA et l'UNEA ainsi que les propos tenus par le Général Khaled Nezar en sa faveur, démontrent à l'électorat islamiste que l'élection présidentielle était loin de remplir les critères de transparence qu'avait annoncés Liamine Zéroual.

La campagne électorale a dévoilé que les idéaux islamistes demeurent bel et bien d'actualité au sein d'une partie de la population. L'entrée dans la clandestinité politique du FIS au cours de la guerre civile ne semble pas avoir affecté en profondeur ce mouvement. Défait sur le plan militaire et éclaté en une multitude de représentants à l'étranger, le FIS demeure un symbole toujours vivant en Algérie. Les transformations idéologiques du parti au cours de la guerre civile (refus d'instaurer un Etat théocratique et acceptation du pluralisme) laisse espérer à une partie des militants une réhabilitation du parti et cela d'autant plus que les partis islamistes autorisés (MSP et Ennahda) déçoivent par l'opportunisme de ses dirigeants qui ont pris position en faveur de M. Bouteflika. La volonté des dirigeants de l'IEFE de normaliser leurs relations avec le pouvoir contient le risque de démoraliser tous ceux qui, attachés au radicalisme du FIS, perçoivent dans cette politique une trahison des idéaux du parti. En fait le parti semble avoir surmonté sa "période infantile" (1990-1991) puis révolutionnaire dans le cadre d'une stratégie de violence (1994-1997). Le temps de l'hégémonie politique et des maquis est terminé.

Le régime militaire dispose dans ce contexte d'une opportunité politique porteuse des conditions de la réconciliation nationale. La campagne électorale a permis de mesurer les attentes d'une partie de la population. Sortie victorieuse de la guerre civile, l'armée se doit de transformer sur le plan politique ses succès remportés contre les maquis islamistes. Le FIS a fait son chemin de croix en appelant ses anciens électeurs à participer massivement à l'élection présidentielle, les dirigeants militaires sauront-ils saisir l'opportunité de réconcilier les Algériens après sept années de conflit ? Car pour les islamistes du FIS, la dynamique de la réconciliation ne semble pas atteinte par l'élection d'Adelaziz Bouteflika. La réaction des islamistes à son élection est révélatrice. Pour l'IEFE, "la campagne électorale n'a pas été inutile" souligne le communiqué de *Le Ribat*, daté du 30 avril. Certes il est dit que : "le nouveau président de la République se retrouve à son tour confronté aux mêmes problèmes qui ont fait l'échec de ses prédécesseurs et qui peuvent le conduire au même sort". Mais

pour l'IEFE, l'essentiel de l'élection est dans la "déroute des éradicateurs et de leurs alliés, qui ne se sont révélés incapables de présenter un candidat crédible ni de mobiliser la population autour de leurs mots d'ordre désuets et rejetés par la société". L'IEFE prend prétexte de l'unanimité des candidats à placer le thème de la réconciliation comme la priorité du futur président pour souligner qu'auparavant c'était la "solution sécuritaire" et donc de l'éradication des islamistes qui constituait la priorité du régime. Maintenant les "appels à la paix et à la réconciliation nationale ont pu, par contre, réunir les Algériens autour des candidats qui ont explicitement prôné la solution politique et le dialogue sans exclusive". L'élection d'Abdelaziz Bouteflika n'est pas perçue comme l'arrêt de la dynamique de la réconciliation. Bien au contraire, le résultat semblait connu d'avance. Un communiqué de l'AIS, daté du 11 avril s'adressant au "président attendu" soulignait que : "sûrement convaincu de la nécessité de produire un changement substantiel dans la façon de traiter avec les différentes tendances qui forment la société" il faut "adopter d'urgence la solution politique qui rend à la religion sa position et au peuple sa fierté et sa dignité et au pays sa paix et sa stabilité". Les conditions de l'élection d'Abdelaziz Bouteflika ne constituent pas un handicap à des négociations directes avec les représentants du FIS et de l'AIS

Conclusion

La prégnance du thème de la réconciliation au cours de la campagne pour l'élection présidentielle du 15 avril 1999 souligne les mutations en cours de la société algérienne. Ainsi, sujets jusque-là tabous, la question du FIS et de la place de l'armée ont été publiquement débattues. Considérés comme hors-la-loi, les islamistes du FIS ont pu à la faveur de cette élection réapparaître dans le champ médiatique et politique. Cette campagne électorale constitue-t-elle un éphémère moment de liberté politique ou annonce-t-elle la réconciliation nationale ? Certes le résultat de l'élection, avec l'attribution du poste de président de la république dès le premier tour en raison du retrait des six autres candidats pour "fraude massive", plaide en faveur de la continuité du système politique. Mais comme le souligne Jean Leca : "Les problèmes de la construction de l'Etat, de la société civile et de la société politique sont préalables à la construction de la démocratie, et celle-ci n'est pas un moyen pour les résoudre mais en serait plutôt le produit émergent". La réintégration des islamistes du FIS dans la communauté politique légitime n'est-elle pas à même de favoriser la constitution d'un "pacte culturel" sans lequel un "pacte politique est une coquille vide"⁵¹ ? La guerre de libération (1954-62) a donné naissance à l'Etat algérien mais a broyé la

⁵¹ Jean Leca, "Paradoxes de la démocratisation". *Pouvoirs*, 86, p. 27, 1998.

pluralité de la société algérienne dans un unanimisme de façade. La guerre civile est-elle à même d'accoucher d'une véritable société politique ? Dans son programme de campagne électorale, le candidat Ahmed Taleb Ibrahimi souligne : "Nous n'étions pas mûrs, psychologiquement, pour accepter le principe de l'alternance au pouvoir, conformément à l'évolution de la société. La première expérience d'élections législatives multipartites dans l'histoire de l'Algérie indépendante a mis en relief, tout au contraire, un fossé immense entre la réalité telle que perçue par le pouvoir et la réalité telle que vécue par le peuple". L'expérience dramatique de ces dernières années aura-t-elle au moins le mérite d'accorder les aspirations plurielles de la société et du pouvoir militaire ?